



## Epreuve de Langue Vivante B

Durée 3 h

**Si, au cours de l'épreuve, un candidat repère ce qui lui semble être une erreur d'énoncé, d'une part il le signale au chef de salle, d'autre part il le signale sur sa copie et poursuit sa composition en indiquant les raisons des initiatives qu'il est amené à prendre.**

---

**Pour cette épreuve, l'usage des machines (calculatrices, traductrices,...) et de dictionnaires est interdit.**

*Les candidats doivent obligatoirement traiter le sujet correspondant à la langue qu'ils ont choisie au moment de l'inscription.*

### Instructions aux candidats :

L'épreuve comporte deux parties : contraction d'un texte français à reformuler dans la langue choisie en 130 mots (+/-10 %) et un essai de 200 à 220 mots. Le nombre de mots utilisés devra être indiqué à la fin des deux exercices.

C'est le même texte français qui sert pour la contraction dans toutes les langues.

**Tournez la page S.V.P.**

**Il est interdit aux candidats de signer leur composition ou d'y mettre un signe quelconque pouvant indiquer sa provenance.**

**I. Contracter le texte suivant en 130 mots (+/- 10%), dans la langue vivante choisie. Le nombre de mots utilisés devra être indiqué à la fin de l'exercice.**

**Peut-on être scientifique engagé ?**

Ces dernières années, divers scientifiques se sont faits militants, allant parfois jusqu'à user du sensationnalisme pour parvenir à leurs fins. Leurs motivations sont assez diverses. Certains se mobilisent simplement parce que la disparition d'une espèce de corail dans un récif attaqué par des pratiques de pêche industrielles les privent de leur objet d'étude. D'autres se mobilisent sur des problèmes à long terme comme le réchauffement climatique, parce qu'ils estiment que c'est la responsabilité des scientifiques d'alerter l'opinion publique sur les risques qui concernent l'humanité ou la planète.

Ces pratiques militantes suscitent quelques conflits parmi les scientifiques. Certains avouent qu'ils sont gênés par l'activisme de leurs collègues et les critiquent vertement au nom de quelques grands principes qu'il vaut la peine d'examiner un peu en détail.

Un premier argument est qu'un scientifique doit donner des informations, et non livrer des opinions. Bien souvent les affirmations des scientifiques engagés reposent sur des données incertaines, encore fragiles, qui auraient besoin d'être confirmées avant d'être divulguées. De plus, on craint que leur engagement ne rende les scientifiques aveugles ou sourds à des résultats qui iraient contre leur opinion, ou ne les poussent à surévaluer des résultats appuyant leurs convictions [...]. Bref, l'engagement risque de contaminer la méthode scientifique.

La menace paraît sérieuse. Elle repose sur la distinction élémentaire entre la science et la politique ou entre les faits et les valeurs. À la science il appartient d'établir des faits incontournables, et non de porter des jugements, de dire ce qui est et non ce qui doit être ou ce que l'on doit faire. Ce sont deux mondes séparés. Mais cette distinction sacro-sainte est éminemment problématique. Elle est fréquemment bafouée quand les techniques de démonstration scientifique sont mises au service de campagnes pro ou anti nucléaire, OGM... ou d'intérêts économiques non explicités. La démonstration scientifique n'est alors rien d'autre qu'un masque dissimulant des partis pris sous une fausse objectivité. L'origine du problème n'est pas, comme on le dit trop souvent, dans la « contamination » de la méthode scientifique par des germes extérieurs mais dans la croyance en la neutralité de la science.

L'idée d'une cloison étanche entre raison et opinion est un idéal qui contredit la pratique quotidienne des sciences comme leur histoire. La raison ne s'est pas développée à l'abri des opinions. Historiquement, en même temps que les sciences se sont constituées en disciplines académiques, la raison est devenue une valeur et une autorité suprême. De Benjamin Franklin et Condorcet à Langevin et Einstein, pour ne citer que ceux-là, des savants n'ont pas hésité à s'engager, au nom de la raison, à former l'opinion publique [...].

Le deuxième reproche souvent adressé aux scientifiques militants est qu'ils engagent indirectement la communauté scientifique dans son ensemble. « Le public ne saura plus s'il peut nous faire confiance. ». L'argument est intéressant car il révèle l'importance et le rôle stratégique de la relation de confiance dans la vie des sciences. Tout repose sur la réputation, la crédibilité.

L'idée que la parole d'un seul devant le public engage la crédibilité de toute la communauté scientifique suggère une dépendance mutuelle, une sorte de lien organique des scientifiques qui les contraignent à taire leur avis personnel pour adopter une certaine orthodoxie. Cette vision contrevient à une règle d'or de la pratique scientifique qui est l'exercice de la critique mutuelle, le fameux jugement des pairs qui garantit la validité des énoncés scientifiques.

Y aurait-il donc deux poids deux mesures ? Liberté de critique à l'intérieur et langue de bois à l'extérieur ? Front uni contre l'ennemi ? Mais au fond pourquoi le public serait-il l'ennemi ? La confiance que l'on cherche à lui inspirer n'est pas d'une autre nature que la confiance qu'un scientifique doit inspirer à ses collègues. Le public n'est pas cette masse amorphe, irrationnelle, passionnelle et influençable que certains scientifiques aiment à peindre. Il est fait de citoyens qui pensent et réfléchissent, qui défendent leurs intérêts et leurs idées, comme les scientifiques eux-mêmes. Les scientifiques sont des citoyens pensants et votants comme les autres. Ils ont des penchants, des convictions, des opinions qu'ils veulent défendre, comme les autres. Et il n'est pas possible, il n'est pas souhaitable de cliver leur personnalité, de les inciter à mener une double vie. Les scientifiques qui cachent leurs intérêts ou leurs opinions se mettent en position de manipuler l'opinion publique. Il n'y a pas un régime d'exception pour les scientifiques dans la cité.

Bernadette Bensaude-Vincent, *La Recherche*, n°334, 31/08/2000, p. 86

**II. Répondre à la question suivante en 200 à 220 mots, dans la langue choisie. Le nombre de mots utilisés devra être indiqué à la fin de l'exercice.**

**ALLEMAND**

Welche Rolle(n) sollen Ihrer Meinung nach die Wissenschaftler in der Gesellschaft spielen? Begründen Sie Ihre Antwort.

**ANGLAIS**

In your opinion, what role(s) should scientists play in society? Justify your answer.

**ARABE**

ما دور العلماء في المجتمع ؟ أعط رأيك مبرهنًا عليه.

**ESPAGNOL**

Según usted, ¿qué papel(es) deben desempeñar los científicos en la sociedad? Justifique su respuesta.

**ITALIEN**

Secondo voi, quale (i) ruolo (i) devono avere gli scienziati nella società ? Argomentate la vostra risposta.

